

9^{ème} Montée Historique « LE THEIL »

DIMANCHE 16 JUILLET 2017

Règlement

Tous les participants doivent être en mesure de présenter leur permis de conduire, la carte grise, le certificat d'assurance ainsi que tous les papiers concernant le véhicule engagé.

Tous les véhicules participants devront être en parfait état de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les organes de sécurité (freins, pneumatiques, etc...). Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers des véhicules à caractère sportif.

Tous les véhicules non conformes aux règles de sécurité demandées ci-dessus se verront refusés au départ

Cette démonstration n'est en aucun cas une course, chaque participant montera à son rythme et selon ses compétences, et ceci dans le respect du code de la route et des drapeaux du service de sécurité.

Aucuns moyens de chronométrage n'est autorisé (chrono, montre, téléphone, etc...)

- Respecter la limitation de vitesse dans la traversée du bourg (du lieu de la manifestation au parc de regroupement)
- Respecter les consignes données par l'organisation
- Respect de la sécurité des spectateurs
- Respecter les ordres donnés par les commissaires
- Respect de l'environnement (toute intervention mécanique se fera sur une bâche)

○ **DRAPEAU JAUNE => RALENTIR**

○ **DRAPEAU ROUGE => ARRET**

Pour la sécurité de tous, il est recommandé aux participants de s'abstenir de toute absorption de boissons alcoolisées pendant la durée de cette manifestation, sous peine d'exclusion immédiate sans remboursement en cas de contrôle positif.

L'association 2MCJ motorsport a souscrit une assurance responsabilité civile défense/recours, en aucun cas cette assurance ne couvre les véhicules des participants. Par conséquent, chaque participant doit prendre ces dispositions nécessaires pour disposer d'une couverture en cas de sinistre.

LE FAIT DE S'ENGAGER IMPLIQUE L'ACCEPTATION ENTIERE DU PRESENT

REGLEMENT

Toute l'équipe organisatrice vous souhaite un bon week end

2MCJ motorsport